

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre 2011



Paris, le 5 avril 2011

Légère progression des intentions d'embauche pour 2011

L'enquête sur les **Besoins en Main-d'œuvre** fait état de **1 542 400 projets de recrutement dans les 386 bassins d'emploi français** (métropole et DOM), soit une augmentation de 1,1% par rapport à 2010.

Avec 1,7 point de moins qu'en 2010, **la part des employeurs envisageant de réaliser au moins une embauche au cours de l'année 2011 atteint 18,0%**, ce qui correspond à 428 400 recruteurs potentiels. En ce qui concerne le type de contrat, **45,3% des recruteurs potentiels proposeront des CDI**. La création de nouveaux postes est évoquée par 40,0% des employeurs anticipant au moins une embauche, tandis que le surcroît d'activité est mentionné dans 33,9% des cas. Afin de pourvoir ces postes, près des **trois quarts des recruteurs envisagent de faire appel aux services de Pôle emploi** alors qu'ils n'étaient que deux sur trois en 2010.

Cette année encore, figurent parmi **les profils les plus demandés**, plusieurs métiers de **services aux particuliers** comme les serveurs, les animateurs socioculturels, les apprentis de cuisine ou les aides à domicile. **Les services aux entreprises** offrent également de nombreuses opportunités soit sur des postes opérationnels et peu qualifiés (agents d'entretien de locaux) soit sur des postes d'encadrement (ingénieurs et responsables informatiques).

Les **contrats saisonniers** représentent 38,9% de ces anticipations d'embauche. Le **secteur agricole** – dont les métiers sont également très recherchés en 2011 (agriculteurs salariés, viticulteurs, arboriculteurs...) – recouvre à lui seul un quart de l'ensemble des projets de recrutement de cette nature, contre seulement 1,8 % des projets pour les permanents.

Du point de vue des employeurs, **37,6% des prévisions d'embauche sont assorties de difficultés de recrutement**. La construction, la métallurgie, les industries manufacturières et le secteur du commerce sont particulièrement affectés. Les **principales difficultés de recrutement** invoquées par les employeurs sont liées à **l'inadéquation du profil des candidats au poste par manque de motivation, d'expérience ou de diplôme**. Par ailleurs, 7 employeurs sur 10 évoquent une pénurie de candidats alors qu'ils n'étaient que 4 sur 10 en 2010. Toujours selon les entreprises, la **formation** s'impose comme la **première solution aux difficultés d'embauche rencontrées** et, en particulier, pour les candidats venant de l'extérieur. En revanche, le recours à l'externalisation de l'activité en cas de difficultés de recrutement est peu envisagé, puisqu'il n'est cité que par 6% des établissements.

Les employeurs, qu'ils soient recruteurs ou non, envisagent **l'avenir plutôt sereinement**. La majorité d'entre eux estiment, **dans les trois à cinq ans à venir**, que leur **activité va progresser** (25,3%), ou au pire stagner (56,0%) sous l'effet d'une **demande** qui demeure **soutenue** (marché porteur, ouverture de nouveaux marchés).

Contact :

Service de presse de Pôle emploi

01 40 30 60 29

com.presse@pole-emploi.fr